

AFFAIRE N° 15

OBJET : PLAN DE CIRCULATION - 1ère PHASE

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du 6 mai 1980, Affaire n° 7, vous avez approuvé le financement de la 1ère phase du plan de circulation comportant la réalisation de la Rocade Sud par les rues Général de Gaulle et Monthyon.

L'opération évaluée à 5 500 000 F comportait notamment :

- Le Génie Civil.....	1 800 000 F
- La régulation du trafic.....	2 500 000 F
- Le jalonnement.....	600 000 F

La SCET COOPERATION chargée de l'établissement des études m'a fait parvenir les dossiers de consultation d'entreprises.

Je vous demande :

- d'approuver les dossiers
- de m'autoriser à lancer les appels d'offres et à passer les marchés avec les entreprises ayant fait les offres les plus avantageuses.

Je mets la question aux voix.

*

*

*

ADOPTE A L'UNANIMITE
